DÉCHETS
Réduisons davantage et trions encore mieux !
P. 7

BIEN VIEILLIR À CANÉJAN !
P. 11

Canéjan

notre commune

DÉCEMBRE 2019
#18

LE MAIRE DE CANÉJAN ET LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT LEURS MEILLEURS VOEUX

COMMUNE DE Canéjan

WWW.CANEJAN.FR

VENTE VÉHICULES NEUFS
ET OCCASION
ENTRETIEN - RÉPARATION
CARROSSERIE EXPRESS
TOUT LE SAVOIR-FAIRE CITROËN À GRADIGNAN

CITROEN

MULTISERVICES AUTO
237, Cours du Général de Gaulle 33170 GRADIGNAN
05 56 89 09 03

E.U.R.L. DELOR
ENTREPRISE DE PEINTURE
PEINTURE - VITRERIE
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
TRAITEMENTS DE FAÇADE
Thomas GERAL
4, avenue de Marsaou - 33610 CANÉJAN
Tél. 05 56 75 08 16 - Portable : 06 58 44 09 09
E-mail : geral.thomas@eurldelor.fr

V.S.T.P
SARL à associé unique
Siret : 789 873 122 000 12
2A chemin d'Ornon 33610 CANÉJAN
vstp33610@gmail.com - Tél. 06 63 34 48 42
PARTICULIERS ET ENTREPRISES
NETTOYAGE TERRAIN • TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT • VIABILISATION
CRÉATION OU RÉFECTION D'ALLÉE • REVÊTEMENT
CRÉATION D'ACCÈS pour personne à mobilité réduite

Optima baie

Vente aux particuliers
Dominique Meilleurat
- Menuiseries
Aluminium et PVC
- Volets roulants,
- Portails,
- Portes de garages
- Vérandas et stores
Z.A. Actipolis II - CANÉJAN - optima.baie@orange.fr - Tél. 05 56 72 28 42
www.optima-baie.fr

A.A. TAXI 2000
AQUITAINE ASSISTANCE TAXI 2000

Transport malades assis
Contrats - Minibus 9 places
Toutes distances
www.aataxis2000.com
05 56 89 26 25 - 05 56 51 17 16
Fax : 05 56 75 23 26 - Email : aataxi2000@aol.com

TOUT LE SAVOIR-FAIRE
PEUGEOT À GRADIGNAN

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASION
ENTRETIEN - RÉPARATION
CARROSSERIE
PEUGEOT
GRADIGNAN AUTOMOBILES SERVICES
21 rue du Serpolet 33170 GRADIGNAN - 05 56 89 25 04
MOTION & EMOTION

ÉDITO

Pour une appropriation citoyenne des enjeux de la Transition écologique

« La transition écologique sera citoyenne ou ne sera pas… »

La sobriété énergétique dans nos différents usages (déplacements, habitat, etc.), l'amélioration du bilan carbone ou encore la consommation responsable supposent une bonne compréhension des enjeux pour pouvoir être mis en application par le plus grand nombre. Les nouveaux défis auxquels nous devons faire face ne pourront être relevés sans l'implication des citoyens.

À travers différents dispositifs (participatifs, fiscaux, financiers, etc.), la commune de Canéjan accompagne les particuliers afin de permettre que la dynamique de transition énergétique puisse être portée par tous.

Les efforts engagés commencent à porter leurs fruits. J'en veux pour preuve le succès de deux opérations menées dans le cadre du budget participatif communal qui témoigne aussi de la nécessité d'une nouvelle forme de gouvernance citoyenne sur tous ces sujets.

La campagne de distribution de nichoirs à oiseaux et de refuges pour chauve-souris a rencontré un public nombreux, que je remercie, et largement sensibilisé aux enjeux de la préservation de notre biodiversité. À l'initiative du collectif Canéjan en Transition, aujourd'hui constitué en association, un verger citoyen est en train de voir le jour, au Bourg et à la House. Ces vergers collectifs relèvent du même esprit que les Incroyables comestibles, à savoir faire sortir l'arbre fruitier ou le carré potager de l'espace privé et en faire un bien public qui appartient à tous et est entretenu par tous. Je salue cette initiative d'agriculture urbaine qui porte à la fois une logique de production locale, de solidarité, de gratuité et d'écologie.

Parce que les particuliers doivent devenir acteurs de la transition et que le rôle des pouvoirs publics est de les accompagner, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a décidé de renforcer les politiques de soutien à la rénovation énergétique du logement. Afin de maintenir et d'amplifier la dynamique déjà engagée, la Région propose un soutien financier à la rénovation énergétique des logements individuels par le biais d'un appel à projets. La commune a recensé à ce jour 72 familles éligibles à ce dispositif qui bénéficieront d'audits énergétiques à moindre coût, préalablement à de futurs travaux.

Enfin, une exonération fiscale est instaurée pour les Canéjanais ayant réalisé des travaux de rénovation ou de réhabilitation des logements achevés avant 1989, qui améliorent la performance énergétique de leur habitation. Ainsi, une exonération de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties (part communale) est accordée pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2020.

De la prise de conscience à l'action, le chemin est parfois long et semé d'embûches. Mais collectivement, nous pourrons agir durablement.

Ce magazine municipal étant distribué dans cette période de fêtes, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année.

Comme chaque année à la même période, je vous donne rendez-vous, avec toute mon équipe, pour la **présentation des Vœux aux habitants le vendredi 10 janvier à 18h30** au centre Simone Signoret.

votre maire

Bernard GARRIGOU

Edité par la Mairie de Canéjan Tél. 05 56 89 08 60
N° 18 - DÉCEMBRE 2019 - Tirage : 3300 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement
Label IMPRIMVERT 2009
Directeur de la publication : Bernard Garrigou • Rédaction : Mairie de Canéjan • Photos : Mairie de Canéjan, istockphotos • Conception, réalisation : SEPPA | Tél. 05 57 30 09 10 | RC B 434 804 720
Régie publicitaire : SEPPA, Anne-Laure Dumeaux | Tél. 06 08 91 01 79

Un trimestre à Canéjan

18 octobre : Gestion de la forêt communale et débardage par traction animale

Dans le cadre du plan de gestion de notre forêt communale, les opérations de **coupe de bois, appelée « balivage », se sont poursuivies cet été dans le but d'éclaircir le taillis d'aulnes présents en bordure de l'Eau Bourde**. Ce peuplement forestier, caractéristique des bords de rivière (ripisylve), est rare dans le département de la Gironde et possède un fort intérêt patrimonial. Actuellement, les arbres âgés de plus de 25 ans sont en surdensité, très élancés et sont potentiellement instables. En diminuant leur nombre, les arbres vont développer leur houppier et leur système racinaire pour une meilleure stabilité. Les racines permettent aussi de consolider les bords de la rivière. Afin de préserver cet environnement sensible, un mode ancestral d'exploitation forestière est mis en œuvre depuis plusieurs années : le débardage par traction animale.

1er novembre : Ne jetez plus vos chrysanthèmes ! Plantez-les !)

Novembre est la période des chrysanthèmes qui viennent joliment fleurir les caveaux et honorer la mémoire des disparus. Les services municipaux en charge de l'embellissement de la commune ont eu l'idée de lancer un **« fleurissement participatif »** en aménageant, devant le cimetière, un espace destiné à accueillir ces plantes vivaces après leur floraison… En renaissant l'année suivante, elles contribueront à embellir les abords du cimetière.

11 novembre : Cérémonie commémorative

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice de 1918, de nombreux enfants des écoles, accompagnés de leurs parents, s'étaient donnés rendez-vous pour honorer le souvenir des soldats morts pour France. L'occasion pour les représentants officiels de rendre hommage à Monsieur Serge GUILLERM, porte-drapeau, décoré de la Croix du Combattant, et aux militaires français morts cette année dans le cadre d'opérations extérieures (Burkina Faso, Mali).

4 novembre : Le harcèlement scolaire et les jeux dangereux

À quelques jours de la journée nationale contre le harcèlement scolaire, organisée le 7 novembre, les représentants de la FCPE ont souhaité inviter les parents d'élèves canéjanais à une conférence sur le thème du « Harcèlement scolaire et des jeux dangereux », en présence de l'association APEAS (Accompagner – Prévenir – Éduquer – Agir – Sauver) et de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ). Le harcèlement scolaire est une violence, peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.), destinées à blesser et à nuire à la cible des attaques. De nombreux jeux dangereux (jeu du foulard, jeux d'évanouissements, jeux violents, etc.) apparaissent dans l'enceinte des établissements scolaires et appellent à la plus grande vigilance dans l'espace ludique qu'est la récréation à l'école. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, ces phénomènes dépassent souvent le cadre scolaire.

Agir pour prévenir. Pour pouvoir agir, il est important de comprendre ces phénomènes, de pouvoir les identifier et de les signaler. La sensibilisation et la mobilisation des adultes permettent de prévenir le harcèlement mais également les jeux dangereux dont les conséquences sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent peuvent être importantes.

+ d'infos : APEAS – https://jeudufoulard.com/

20 novembre : Canéjan labellisée « Territoire numérique libre » !

Depuis 2016, le label « **Territoire Numérique Libre** » est un label décerné par l'ADULLACT (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) pour évaluer et encourager les usages numériques libres et ouverts au sein des collectivités territoriales. **Pour sa première participation en 2019**, la commune de Canéjan s'est vue reconnaître **le label de niveau 4**. Le niveau 4 récompense une stratégie politique volontariste en faveur du Libre, des initiatives régulières en termes de développement et de communication, et l'implication de la collectivité dans une démarche d'ouverture des données publiques.

20 novembre : BUDGET PARTICIPATIF/ BIODIVERSITE. La distribution de nichoirs à oiseaux et de refuges pour chauve-souris a commencé !

Dans le cadre de l'édition 2019 du Budget participatif communal, un projet de distribution gratuite de nichoirs à oiseaux et de refuges pour chauve-souris a été choisi par les Canéjanais. Afin de mener à bien cette action, la commune de Canéjan a souhaité s'associer à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour sensibiliser les habitants aux enjeux liés à la nature de proximité et à la protection de ces espèces.

Préalablement au lancement de cette campagne de distribution, une mini-conférence, animée par la LPO, a été organisée, suivie d'une balade-découverte des oiseaux pour mieux comprendre le comportement des volatiles. Si les nombreux participants (plus de 120) ont pu repartir, dans leur très grande majorité, avec un nichoir, tous n'ont pas pu en bénéficier. Devant un tel engouement, la commune a souhaité prolonger cette opération par l'acquisition de 50 nouveaux abris.

+ d'infos : Mairie de Canéjan / Centre technique Municipal (av. Ferdinand de Lesseps) – Tél. : 05 56 89 99 03 ou dst@canejan.fr

7 & 8 décembre : 17ème édition du Marché de Noël de Canéjan

Bravo aux membres du Comité de Jumelage et de Relations Internationales, organisateur de cette 17e édition du Marché de Noël, qui ravit toujours autant ses participants grâce à l'ambiance conviviale qu'il a su instaurer année après année !

Lancement procédure révision du Règlement Local de Publicité

Par délibération en date du 03/10/19, le Conseil municipal a prescrit la révision du Règlement Local de Publicité (RLP). Cette délibération comporte les objectifs de la collectivité en matière de publicité extérieure et les modalités de la concertation :

1. Déterminer des limites d'agglomération cohérentes avec le développement urbain de la commune
2. Préserver la qualité et le cadre de vie des Canéjanais sur l'ensemble du territoire communal
3. Préserver le patrimoine architectural du centre bourg et protéger les quartiers d'habitat de la commune de toute pression publicitaire
4. Améliorer la qualité visuelle et réduire la pression publicitaire le long des axes structurants de la commune (A63, RD1010 notamment) afin de préserver les entrées de ville
5. Permettre et améliorer la visibilité et la signalisation efficaces des entreprises canéjanaises
6. Prendre en compte la spécificité des enseignes et publicités le long de l'autoroute

+ d'infos : adressez vos demandes au service Affaires Générales Tél. : 05 56 89 08 60 ou Mairie@canejan.fr

Horaires fin d'année

Exceptionnellement, les services municipaux seront fermés les mardis 24 et 31 décembre à 12h et les samedis 28 décembre et 5 janvier. Notez que vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains.

Vœux à la population, le 10 janvier 2020

Monsieur le Maire et les élus présenteront leurs vœux aux Canéjanais le vendredi 10 janvier à partir de 18h30 au centre Simone Signoret. Participation libre.

+ d'infos : Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60 ou communication@canejan.fr

FISCALITÉ. Exonération de taxe foncière pour les particuliers ayant fait des travaux de réhabilitation énergétique.

Après diverses actions incitatives, **la Commune souhaite encourager la transition énergétique auprès des particuliers en instaurant une exonération fiscale pour les Canéjanais ayant réalisé des travaux de rénovation ou de réhabilitation des logements achevés avant 1989**, améliorant ainsi la performance énergétique de leur propriété immobilière.

Ainsi, une **exonération de 50 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties (part communale) est accordée pour une durée de cinq ans,** à compter du 1er janvier 2020. Cette exonération s'appliquera aux logements satisfaisant toutes les conditions suivantes :

- *être achevés avant le 1er janvier 1989,*
- *avoir fait l'objet de dépenses d'équipement en faveur des économies d'énergie et du développement durable mentionnées à l'article 200 quater du Code général des impôts et réalisées selon les modalités prévues au 6° dudit article, dont le montant total TTC, main d'œuvre non comprise, doit être supérieur à 10 000 € par logement, au cours de l'année qui précède la 1ère année d'exonération (2020) ou doit être supérieur à 15 000 € par logement, au cours des 3 années qui précèdent l'année d'application de l'exonération (2020).*

L'exonération s'appliquera pendant une durée de cinq ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle du paiement du montant total des dépenses.

Afin de bénéficier de l'exonération, le propriétaire doit adresser au service des impôts, avant le 1er janvier de la 1ère année au titre de laquelle l'exonération est applicable, une déclaration sur papier libre comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement des logements, accompagnée de tous les éléments justifiant de la nature des dépenses et de leur montant.

+ d'infos : Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60.

Élections municipales 2020

Inscrivez-vous sur les listes électorales jusqu'au 7 février !

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Si vous souhaitez voter à Canéjan, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales de la Commune. Si cela n'est pas déjà fait, vous avez jusqu'au 7 février pour le faire.

Carnaval Retenez la date !

Le Carnaval 2020 aura lieu le samedi 14 mars 2020, au Bourg (Cassiot et environs).

Thème retenu : Bande-dessinée (BD) !

Repas des Aînés. Rendez-vous le 5 avril !

À partir de 11h30, au centre Simone Signoret.

+ d'infos : CCAS de Canéjan au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr

MÉLI-MÉLO A 20 ANS !

Depuis 20 ans, le festival Méli-Mélo met à l'honneur les arts de la marionnette et formes animées ! Le festival revient cette année du **3 au 14 février** sur les communes de Canéjan, Cestas, Gradignan, Martignas, Pessac et sur la Communauté de Communes de Montesquieu (Beautiran, Léognan, Saint Médard d'Eyrans, Saint Morillon, Saint Selve, Saucats).

Encore une plongée dans la richesse de ce monde inventif et multiple qui ne manquera pas de vous surprendre... petits et grands !

Il mettra en scène des compagnies venues de tous les horizons géographiques comme artistiques. Des marionnettes à gaine, à fils, à tringles, des marionnettes portées, du théâtre d'ombres, d'objets occuperont le devant de la scène pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Comme chaque année, des réalisations d'enfants, « Les drôles de têtes », envahiront l'espace public sur tout le territoire pour annoncer l'événement !

L'inauguration aura lieu le lundi 3 février à 18h30 à Cestas. Entrée libre, sur réservation.

+ d'infos : Centre Simone Signoret au 05 56 89 38 93 ou signoret@canejan.fr – www.signoret-canejan.fr

SOMMAIRE

PAGE 7

- Retour sur la mise en place de la conteneurisation

PAGE 9

- Semaine européenne de la réduction des déchets 2019
- Collecte solidaire jusqu'au 31/12 !
- Halte aux décharges sauvages !

PAGE 11

- Expérimentation dans les écoles
- Les services à votre disposition

DÉCHETS

Réduisons davantage et trions encore mieux !

MISE EN PLACE DE LA CONTENEURISATION

Depuis le 4 novembre, la conteneurisation pour la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective et la collecte du verre en porte-à-porte est opérationnelle. Le déploiement de ces nouveaux bacs s'est accompagné de questions légitimes auxquelles il était important de répondre. Après un premier courrier d'information adressé à tous les foyers, retour sur quelques-uns des points essentiels de la conteneurisation.

POURQUOI AVOIR MIS EN PLACE LA CONTENEURISATION ?

Compétente en matière de gestion des déchets, la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde a souhaité généraliser la mise en place des conteneurs de collecte des déchets sur le territoire communautaire, conformément à l'évolution de la réglementation en la matière. Après Saint Jean-d'Illac, elle a équipé les communes de Canéjan et de Cestas.

Cette démarche s'inscrit dans les principes énoncés par la recommandation R437 de la Caisse Nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés qui a défini les normes liées à la collecte des déchets ménagers et notamment la mise en place d'une collecte mécanisée avec l'interdiction des sacs et caissettes. Elle vise à favoriser la prévention des risques professionnels des agents de collecte de déchets en diminuant la pénibilité et le risque d'accident du travail.

La conteneurisation permet également de gagner en salubrité publique.

COMMENT S'EST FAIT LE CHOIX DES BACS ?

La collectivité a fait le choix de doter chaque foyer de 3 conteneurs (déchets ménagers, déchets valorisables et verre) permettant de pérenniser la collecte en porte à porte du verre telle qu'elle existait avec les caissettes.

La taille des conteneurs a fait l'objet d'une étude, tant de la part de notre fournisseur de bacs que de notre prestataire de collecte, en fonction des habitudes des usagers du territoire.

Ces conteneurs sont dimensionnés pour tenir compte :
- du type d'habitat composé à 80 % de maisons individuelles ;
- de la possibilité à terme de modification des fréquences de collecte actuellement à l'étude qui permettra la réduction des émissions de dioxyde de carbone (les véhicules de collecte totalisent actuellement plus de 221 000 km par an) ;
- de l'extension progressive des consignes de tri notamment sur les sacs, sachets, films plastiques ainsi que les pots, boîtes et barquettes.

PEUT-ON CHANGER LA TAILLE DE SON CONTENEUR ?

Si, compte tenu de vos usages et en ayant en tête les évolutions attendues (fréquence de collecte, extension des consignes de tri), vous jugez que votre bac n'est pas adapté (trop grand), vous avez la possibilité de demander son remplacement par un bac plus petit, sur simple demande à l'adresse suivante : dechets@jalleeaubourde.fr ou par téléphone au 05 56 78 13 00. De même, il vous est toujours possible de restituer votre conteneur à verre si vous n'en avez pas l'utilité.

En revanche, il ne pourra pas être procédé au changement du bac jaune (collecte sélective). Seul le bac pour les ordures ménagères est pour l'heure concerné.
Des études de terrain seront engagées, au cas par cas, pour la mise en place de points de regroupement permettant de mutualiser l'utilisation des conteneurs.

POURQUOI LES CONTENEURS SONT-ILS ÉQUIPÉS D'UNE PUCE ?

Chaque conteneur est équipé d'une étiquette RFID (de l'anglais « Radio Frequency IDentification ») qui a pour vocation d'en assurer le suivi technique et administratif, à l'exclusion de tout autre usage, et notamment la pesée ou la mise en place d'une redevance incitative au poids.

À QUEL MOMENT LES BACS SONT-ILS COLLECTÉS ?

Les ordures ménagères (bac vert) sont collectées sur l'ensemble du territoire communal les lundi et jeudi. Le tri sélectif (bac jaune) est collecté le vendredi en dehors du circuit n°10 (cf. votre Guide du Tri ou https://jalleeaubourde.fr/).
Attention, les horaires de collecte peuvent varier, du matin jusqu'en fin de journée.
Veillez à sortir vos conteneurs la veille au soir.

ET POUR LES COMMERÇANTS ?

Parallèlement, la Communauté de Communes souhaite engager une réflexion sur la collecte sélective pour les commerçants et artisans du territoire qui n'en sont pas équipés afin de limiter les tonnages de déchets à traiter.

POURSUITE DE L'OPÉRATION « COMPOSTEURS » POUR LES PARTICULIERS SOUHAITANT VALORISER LEURS BIO-DÉCHETS.

En ce qui concerne les bio-déchets, la Communauté de Communes a mis en place la distribution de composteurs auprès des foyers du territoire. Cette action rencontre un grand succès et est pérennisée chaque année. Un accompagnement spécifique pourra être engagé auprès des « gros producteurs » pour tenir compte de l'évolution des exigences législatives et réglementaires.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS 2019

« Ensemble, réduire c'est agir ! Canéjan s'engage… »

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la réduction des déchets (SERD) qui a eu lieu cette année du 16 au 24 novembre, le **Collectif Canéjan en Transition et ses partenaires** ont souhaité sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien !

À cette occasion, les associations communales se sont mobilisées pour proposer aux Canéjanais de nombreuses animations entre le 19/11/2019 et le 23/11/2019. À commencer par une exposition sur la prévention des déchets à la Médiathèque. Une diététicienne est également venue expliquer au sein de l'Espace de Vie Sociale (EVS) comment privilégier une alimentation anti-gaspillage, en cuisinant des sous-produits, fanes de légumes, etc.

Naturellement, la démonstration a été suivie d'une dégustation, fort appréciée ! Le Cercle de Canéjan a pris sa part à l'opération en organisant un « apéro zéro déchet » agrémenté de quelques trucs et astuces pour réduire ses déchets au quotidien.

La semaine a été clôturée par une action de nettoyage des abords de l'Eau Bourde, en partenariat avec le club de « Marche Nordique » et le Conseil Municipal des Jeunes, suivie de la visite de la recyclerie du val de l'Eyre, Rep'Eyre, et d'une causerie à la Médiathèque.

Plus d'infos : Collectif Canéjan en Transition – https://transition.canejan.fr/

COLLECTE SOLIDAIRE JUSQU'AU 31/12 !

À l'occasion du Téléthon des 6 & 7 décembre, la commune de Canéjan a souhaité s'associer à la collecte solidaire de déchets électriques, organisée par ECOLOGIC France, en mettant à la disposition des Canéjanais deux bornes de collecte : en Mairie et à la Médiathèque. Pour 100 kg de déchets électriques collectés, c'est 25 € versés pour la recherche médicale à l'AMF-TELETHON ! Cette opération est prolongée jusqu'au 31/12/2019.

RAPPELS

HALTE AUX DÉCHARGES SAUVAGES !

Nous vous rappelons que le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi du 15 juillet 1975 et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Depuis quelque temps, les services municipaux ont constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et/ou d'encombrants sur la commune et particulièrement aux pieds des points de collecte, qu'ils soient privés ou publics.

Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :
- Nuisances olfactives,
- Dangers sanitaires,
- Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Nous informons les auteurs de ces indélicatesses qu'ils s'exposent à **des amendes de 450 à 1500 euros**. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services de la commune, et donc les finances publiques, qui sont mis à contribution.

LES SERVICES À VOTRE DISPOSITION :

Déchèterie communautaire (ch. du 20 Août 1949 à Canéjan).
Pour déposer vos déchets, vous devez être titulaire d'une carte d'accès. Pour l'obtenir, adressez-vous directement à la déchetterie muni(e) d'un justificatif de domicile, d'une carte d'identité et d'une carte grise de véhicule. Tous types de déchets sont acceptés, exceptés ceux des entreprises qui doivent se rendre dans une déchetterie spécialisée. Pour les dépôts d'encombrants avec un véhicule type camionnette ou fourgon : se présenter en mairie pour obtenir une dérogation temporaire. Se munir d'un justificatif de domicile et de l'immatriculation du véhicule.

Ramassage des déchets verts et encombrants.
La commune propose aux Canéjanaises et Canéjanais, âgés de 70 ans et plus ou à mobilité réduite, un service de ramassage des déchets verts et des encombrants. Inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr.

EXPÉRIMENTATION DANS LES ÉCOLES

Depuis plusieurs années, la commune mène des actions concrètes pour réduire les déchets organiques de la restauration collective. En 2016 déjà, le Conseil Municipal des Jeunes avait réalisé un court-métrage pour sensibiliser leurs camarades sur ce sujet.

Pour la restauration scolaire, nous n'avons pas attendu les textes de loi pour mettre en place des actions. Outre la préservation de l'environnement, ces actions ont permis de maîtriser les coûts et le prix facturé aux familles. Par exemple, la mise en place de la pré inscription des repas sur internet a permis d'améliorer la gestion des effectifs et par conséquent de fabriquer un nombre de repas au plus proche du nombre d'enfants présents.

Coté production, la conception des menus avec une diététicienne tient compte de la diversité alimentaire et des saisons. Nous respectons la recommandation de l'ancien GEMRCN "Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition", (la nouvelle version est actuellement en cours d'élaboration suite à l'introduction des protéines d'origines végétales) pour le grammage des aliments. Tous les aliments envoyés dans les satellites sont pesés et quantifiés suivant le nombre de convives inscrits. L'équipe de production, de part son professionnalisme, veille à la qualité gustative des plats. Depuis la mise en place d'équipements performants en cuisine, c'est la cuisson à « juste température », qui est utilisée, ce qui permet moins de perte à la cuisson, une viande plus tendre et appréciée de tous.
Une information sur le gaspillage alimentaire a également été dispensée à l'ensemble du personnel intervenant sur le temps de restauration.

Afin de limiter le gaspillage dans les restaurants scolaires, il est également important de travailler sur l'éducation au goût et la connaissance des différents aliments, et donc d'inciter les enfants à goûter et manger une quantité suffisante de chacun des plats, sans faire l'impasse sur ceux qu'ils n'aiment pas.
Ainsi, l'ensemble du personnel intervenant sur les temps de repas (agents du service restauration, de l'animation et ATSEM) ont suivi cette année une formation sur l'éducation au goût et l'accompagnement des enfants à table.
De plus, la diététicienne, accompagnée des cuisiniers, intervient régulièrement auprès des enfants dans les classes, en collaboration avec les enseignants. Ces actions vont être poursuivies et amplifiées.

Enfin, une réflexion est actuellement menée pour quantifier les quantités de déchets issus de la fabrication et de la consommation des repas, comprendre les causes du gaspillage alimentaire et assurer le traitement de ces déchets en respectant la réglementation très stricte sur ce point.
Les équipes travailleront ensuite à la définition d'actions destinées à limiter autant que possible le gaspillage alimentaire lié à la fabrication de plus de 105 000 repas à partir de produits essentiellement frais.

Titi et ses poulettes s'occupent des déchets organiques des cantines scolaires

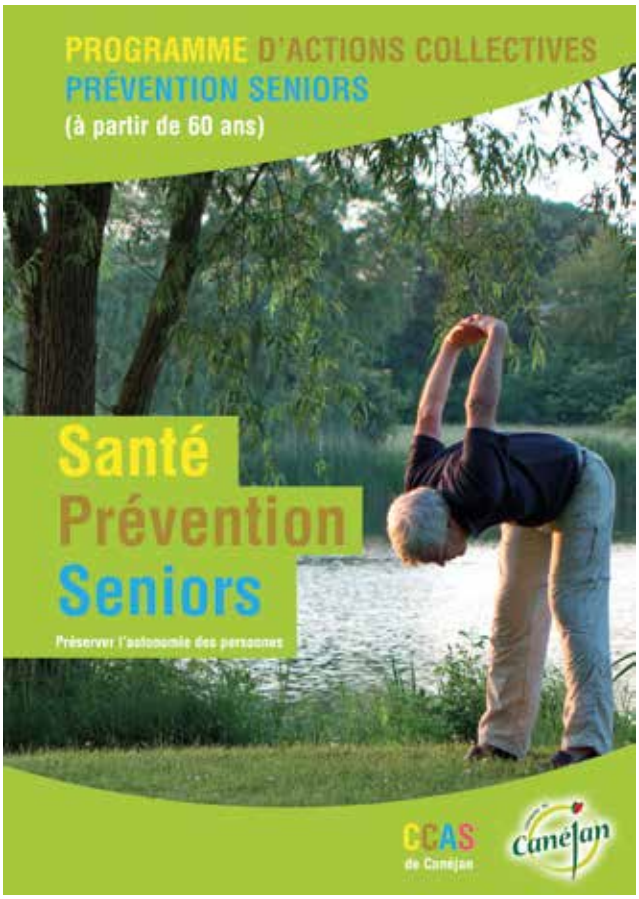

« BIEN VIEILLIR » À CANÉJAN !

Depuis plusieurs années maintenant, le CCAS de Canéjan développe sur son territoire une offre de prévention pour les personnes âgées dans le cadre d'un Programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie. Ce programme, piloté par l'Union Départementale des CCAS, est soutenu par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Gironde et les régimes de retraite (Carsat, MSA, CLDSSTI).

En effet, il est essentiel aujourd'hui de pouvoir proposer aux seniors des ateliers qui leur permettent de s'informer sur le « bien vieillir » et de mettre en pratique des gestes utiles à leur quotidien.

Ce programme s'articule autour du développement de réponses adaptées aux enjeux de prévention pour la préservation de l'autonomie (maintien à domicile), de l'éducation à la santé et du lien social. Les ateliers proposés sont aussi l'occasion de créer du lien entre les participants, dans un cadre convivial permettant l'échange et l'entraide.

EN 2020, LES ATELIERS ABORDERONT DES THÈMES AUSSI VARIÉS QUE :

- **le maintien des capacités cognitives,**
- **la nutrition**
- **l'autonomie de déplacement**
- **la préservation de l'image et du corps**
- **l'engagement citoyen**
- **la retraite**
- **le lien social et intergénérationnel.**

Programme complet des ateliers de prévention bientôt disponible.
Plus d'infos : CCAS de Canéjan au 05 56 89 96 76 ou ccas@canejan.fr.

Projet de création d'un nouveau lieu à partager à Canéjan !

La Commune de Canéjan souhaite initier un projet de création d'un nouveau lieu à partager « au Cœur de la House ». Afin d'identifier les personnes susceptibles d'être intéressées par la création prochaine de ce « tiers-lieu » sur notre territoire, une réunion publique d'information s'est tenue le 21 novembre dernier avec la participation de la Coopérative Tiers-lieu(x) qui assiste la commune dans l'élaboration de ce projet.

De beaux échanges et de belles idées à cette occasion : espace de co-working, zones de gratuité, zones de gratuité, ressourcerie, espace bien-être... Les idées ne manquent pas pour investir un nouveau lieu collectif pour se rencontrer et travailler autrement.

Indépendants, salariés, libéraux, petites entreprises, créateurs locaux, associations, citoyens. Vous souhaitez investir un lieu collectif pour vous rencontrer et travailler autrement ? N'hésitez pas à nous contacter : canejan@tierslieux.net ou Mme Candice Marty — Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60.

Plus d'infos : coop.tierslieux.net

Aménagement du Courneau II
Les travaux avancent !

Les travaux d'aménagement de la tranche II du Parc d'activités du Courneau ont débuté courant mai : voirie, réseaux, etc. 7 entreprises ont confirmé leur intention de s'implanter sur cette zone économique, parmi lesquelles, entre autres, CARTOLUX (emballages carton), FUTURAL (menuiserie aluminium), GEOSAT (réseaux, mesure 3D/4D, modélisation), etc.

Transition énergétique / opération groupée pour les particuliers

Afin de promouvoir la sobriété énergétique sur son territoire, la commune de Canéjan a souhaité accompagner les particuliers, en lançant une opération groupée de rénovation énergétique performante de maisons individuelles construites avant 2000.

72 familles intéressées par cette opération vont être accompagnées financièrement par la Région Nouvelle Aquitaine et la commune de Canéjan pour la réalisation d'audits énergétiques. Leur mise en oeuvre par l'agence ARTEE (Agence Régionale pour les Travaux d'Economies d'Energie) a déjà commencé, à un coût maitrisé, pour les propriétaires.

Installation d'une nouvelle infirmière :

Mme Harmonie Chevrolet
1 bis chemin du 20 août 1949
07 68 35 00 57.

Budget Participatif Canéjan

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Dans le cadre de l'édition 2019 du Budget participatif communal, 7 projets citoyens ont été choisis par les Canéjanais et sont actuellement en cours de mise en œuvre.

Parmi les premières réalisations, figure la campagne de **distribution gratuite de nichoirs à oiseaux et de refuges pour chauve-souris** dont le lancement a connu un réel succès. Dès le premier jour, les 66 nichoirs ont été distribués. Les 60 refuges pour chauve-souris ont également trouvé preneur. Un complément de 50 nichoirs devrait permettre de doter, dans les prochaines semaines, celles et ceux souhaitant s'équiper.

Pour le reste, les **équipements sportifs entre le Bourg et la House** sont en cours d'installation. Deux sites ont été définis en lien avec Monsieur Pinto, porteur de ce projet : Gué des Gaulois et parc du centre Simone Signoret, les équipements étant aménagés à proximité des aires de jeux existantes.

L'étude de faisabilité pour le rafraîchissement des lieux accueillant des enfants (écoles, centre de loisirs) a été remanié en lien avec Mme DA SILVA à l'origine de ce projet. Il a été acté de financer au titre de ce budget le verdissement des façades et l'installation d'un brumisateur au centre de loisirs, particulièrement exposé à la chaleur en cas de fortes températures.

Pour **le verger citoyen**, les plantations ont débuté le 14 décembre en présence des membres du Collectif « Canéjan en Transition ». Là encore deux sites ont été retenus, au Bourg à proximité du parc du centre Simone Signoret, et à la House (Gué des Gaulois).

Les **passages piétons tridimensionnels** proposés par nos jeunes élus du CMJ n'ont pas été installés en raison notamment des mauvaises conditions climatiques de ces dernières semaines. Par ailleurs, des contraintes techniques et réglementaires encadrent leur installation (chaussée neuve, voie à sens unique, absence de passage piéton déjà existant, etc.).

L'inventaire et la signalisation des chemins communaux de randonnées ont été validés. Monsieur Claveleau, porteur de ce projet, a notamment été associé dans le choix des noms retenus.

Enfin, le **poulailler partagé** fait l'objet de chiffrages complémentaires pour son implantation, son aménagement et l'adduction en eau. Les premiers coups de marteau devraient débuter au printemps...

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Livraison prévue en juillet 2020 !

Après une pose de la première pierre célébrée le 5 octobre dernier, les travaux de construction de la Maison de la Petite Enfance avancent à grands pas. Situé au cœur du nouveau quartier de Guillemont, ce nouvel équipement, dont la capacité est élargie, est destiné à accueillir un **service public d'accueil de la petite enfance, le Relais d'Assistants Maternels et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents.** Livraison prévue à l'été 2020 pour une ouverture à la rentrée de septembre.

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021.

Inscriptions scolaires du 13 janvier au 14 février

Pour les écoles maternelles et élémentaires, les inscriptions auront lieu en mairie du lundi 13 janvier au vendredi 14 février 2020 (jours et heures habituels d'ouverture). Ces inscriptions concernent les enfants :

- **Entrant en Maternelle,**
- **Entrant en Cours Préparatoire dans les écoles élémentaires, même s'ils sont scolarisés dans les écoles maternelles de Canéjan,**
- **Qui n'ont jamais fréquenté une école de Canéjan et qui y seront scolarisés à partir de la rentrée 2020.**

+ d'infos : Mairie de Canéjan / Pôle Enfance, Jeunesse, Animation (PEJA) au 05 56 89 85 55 ou peja@canejan.fr

Ateliers intergénérationnels à l'école

Mme GRILLOT, directrice de l'école élémentaire Jacques Brel, a souhaité mettre en place avec les élèves de sa classe de CM1 une action intergénérationnelle avec les seniors du Spot. Déjà, 2 ans auparavant, les élèves avaient pu partager, avec leurs aînés, 3 séances de multi-sports. Cette année, les enfants participeront à 3 séances de stretching...

Éducation à l'environnement

La journée mondiale du judo a retenu pour thème cette année : « Planter un arbre », afin de sensibiliser le grand public autour des enjeux liés à la nécessaire préservation de l'environnement. Le club de judo de Canéjan, représenté par son Président, et ses nombreux adhérents parmi lesquels les plus jeunes d'entre eux, ont souhaité prendre leur part à l'événement en procédant à la plantation d'un Tilleul du Japon à proximité du Dojo. Bravo au club pour cette belle initiative !

« Sauvons les Doudous ! »

Dans le cadre de l'exposition culturelle itinérante organisée par le Réseau Girondin de la Petite Enfance, le Relais des Assistants Maternels (RAM) et des Parents de Canéjan a souhaité participer en créant un module ludique : Le module « Sauvons les doudous !».

Le principe ? Les joueurs placent les frites dans les trous de la tour. Puis, les doudous sont posés sur le sommet de la tour grise. Les enfants sont alors invités à retirer les frites et à libérer ainsi les doudous. Ces derniers tombent et sont récupérés au bas de la tour. Les enfants peuvent alors aller dans la cabane verte pour lire l'album du doudou correspondant, placer le doudou dans l'une des «niches», tester les différentes ouvertures et suivre sur la fresque le trajet d'un doudou... À l'extérieur de la cabane, les albums et doudous sont visibles par transparence. L'espace détente lecture peut être installé à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la cabane.

L'exposition sera visible à la Médiathèque de Canéjan du **mardi 4 au jeudi 27 février 2020. Le vernissage aura lieu le mardi 4 février à 18h.** N'hésitez pas à venir la visiter !

Un grand merci à tous les partenaires de ce projet : la Médiathèque de Canéjan, le Centre Technique Municipal, l'Accueil de Loisirs sans hébergement (FLASH), les Seniors du SPOT, L'Espace de Vie Sociale «Les Couleurs du jeu », Florence - plasticienne, et le Relais Assistants Maternels et Parents de Canéjan.

PETITS APICULTEURS EN HERBE !

Dès l'été 2019, un projet partenarial a été engagé entre les membres du Rucher citoyen de Canéjan et les enfants du FLASH. Les enfants ont été mis à contribution pour peindre, sur des planches en bois, des motifs sur le thème des abeilles qui sont venus joliment décorer les ruches.

Pour les remercier, les membres du Rucher leur ont rendu visite au FLASH et ont animé une action de sensibilisation à la nécessaire préservation de cette espèce. Après la présentation d'un film-documentaire « C'est pas sorcier » dédié au monde fabuleux des abeilles, les bénévoles du Rucher citoyen ont proposé aux enfants 3 activités :

1. **présentation de livres sur les abeilles,**
2. **présentation d'une ruche et de son fonctionnement à l'aide d'une ruche transparente,**
3. **présentation de la tenue utilisée par les membres de l'association, de l'enfumage et enfin explications sur la façon dont se passe une récolte de miel.**

Bien entendu, ce temps de travail s'est conclu en beauté par une dégustation de miel !

Une trentaine d'enfants a pu participer. Très intéressés et parfois impressionnés, nos apprentis-apiculteurs ont posé beaucoup de questions !

Devant un tel engouement, les animateurs ont souhaité pouvoir proposer un nouveau projet qui sera mis en place durant les vacances de printemps sur le thème : « **À la découverte des plantes mellifères qui fournissent aux abeilles pollen, nectar, propolis et miellat !** ».

SEJOUR SKI / FEVRIER 2020

La commune organise un séjour à la montagne pour les enfants de CM1, CM2 et 6e. Dates du séjour : du 24 au 28 février 2020. Lieu du séjour : St LARY SOULAN.

Le coût du séjour est calculé en fonction des revenus et de la composition de la famille ; il sera compris entre 130 € et 338 € (tarif hors commune 439,40 €). Les pré-inscriptions auront lieu jusqu'au 20 décembre. La priorité sera donnée aux enfants n'étant jamais partis. En cas d'inscriptions trop importantes, un tirage au sort sera effectué.

Plus d'infos : Mairie de Canéjan / PEJA – Tél. : 05 56 89 85 55 ou peja@canejan.fr

Centre Simone Signoret

Canéjan
notre commune

DU 3 AU 14 FÉVRIER

20e édition pour Méli-Mélo !

Festival de marionnettes et de formes animées

Le festival accueillera des compagnies françaises et étrangères présentant des techniques différentes.

Sur Canéjan, Cestas, Pessac et la Communauté de Communes de Montesquieu : Beautiran, Léognan,Saint-Médard-d'Eyrans, Saint-Morillon, Saint Selve et Saucats

Le programme disponible fin décembre sur www.signoret-canejan.fr

VENDREDI 27 MARS À 20H30

Alexis HK « Comme un Ours »

Concert – Tout public - Organisation Cestas

Cet album marque le grand retour du chanteur à la plume pleine de finesse avec des chansons originales ; il illustre aussi bien les angoisses de notre société que ses petits moments plus légers.

Tarifs : Plein 17 €, réduit 15 € et -18 ans 11 € (abonnés 13 € et 9 €)

Dans le cadre du festival Jallobourde « Le jazz aux sources » sur les communes de Canéjan, Cestas, Saint Jean d'Illac et Martignas

SAMEDI 11 JANVIER À 20H30

Macha Gharibian Trio

Jazz / Jazz vocal – Tout public

Macha Gharibian invite deux musiciens qui forment avec elle un trio ambitieux. Ensemble, ils fabriquent des textures sonores à la jonction du jazz, de la world et des trois langues française, anglo-américaine et arménienne.

Tarifs : Plein 14 €, réduit 12 € et -18 ans 10 € (abonnés 10 € et 8 €)

@TESSROCK

SAMEDI 25 JANVIER À 20H30

Titre définitif * (*Titre provisoire)

Compagnie Raoul Lambert (Nîmes)

Magie chantée et déjantée dès 10 ans

Il y a des spectacles qui ne ressemblent à rien de connu jusqu'alors. Et il y a des artistes suffisamment givrés pour combiner un concert anthologique de la chanson française et une bluffante performance de mentalisme.

Tarifs : Plein 14 €, réduit 12 € et -18 ans 10 € (abonnés 10 € et 8 €)

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 MARS À 20H30

Baltringue

Co-organisation Canéjan/Cestas/ Marcheprime

Compagnie Cirque Plein d'Air (Limoges)
Cirque forain dès 5 ans

Un petit cirque intime, juste, poétique et esthétique qui dévoile toute la magie d'une vie passée sur les routes au rythme d'exploits circassiens et de numéros fantastiques.

Tarifs : Plein 14 €, réduit 12 € et -18 ans 10 € (abonnés 10 € et 8 €)

MERCREDI 25 MARS À 20H

Black Boy

Compagnie Théâtre du Mantois (Yvelines)

Théâtre, musique, dessin dès 13 ans

Une forme théâtrale originale qui réunit sur scène un « bluesman », un dessinateur et un comédien, pour donner à entendre, à voir et à partager cette œuvre de Richard Wright.

Tarifs : Plein 14 €, réduit 12 € et -18 ans 10 € (abonnés 10 € et 8 €)

Centre Simone Signoret

Nous sommes à votre disposition pour des conseils personnalisés : mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 et mercredi de 9h à 17h30.
Programme complet de la saison disponible sur simple appel au 05 56 89 38 93
www.signoret-canejan.fr
www.facebook.com/centreculturel.canejan

Abonnez-vous à 3 spectacles à partir de 18€

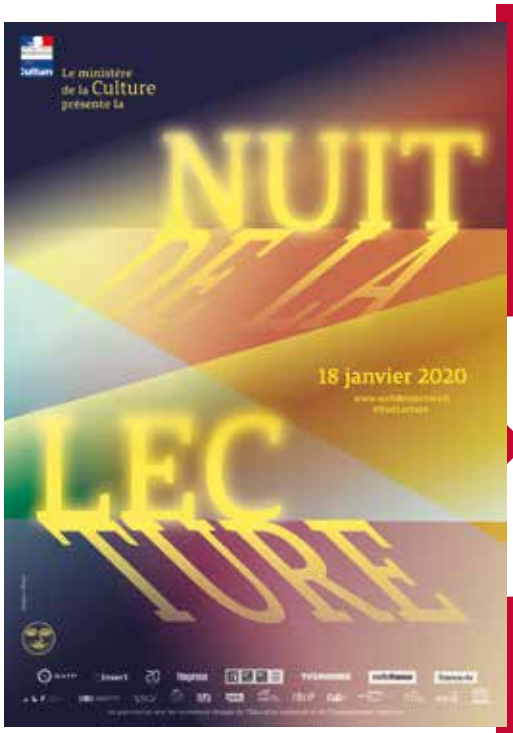

MÉDIATHÈQUE de Canéjan

Évènements

DU 4 AU 27 FÉVRIER.

Exposition « Sauvons les doudous! »

Jeu à hauteur d'enfant réalisé par le RAM en collaboration avec la Médiathèque, le Centre Technique Municipal, le FLASH, le SPOT, l'EVS et le Réseau Girondin Petite Enfance

Vernissage : *le 4 février à 18h30 à la Médiathèque.*

SAMEDI 18 JANVIER 2020

Nuit de la lecture

Rendez-vous magique le temps d'une soirée à la Médiathèque

Rendez-vous traditionnels

JEUDIS 16 JANVIER, 13 FÉVRIER, 19 MARS ET 16 AVRIL À 14H30

Dictées

Qui veut s'essayer à la dictée ? À vos stylos !

MERCREDIS 22 JANVIER ET 25 MARS

Après-midi jeux

La Médiathèque se met aux Couleurs du jeu et vous propose une après-midi familiale animée.

MARDIS 21 JANVIER ET 14 AVRIL À 18H45

Rencontre-lecture

Pour trouver de bonnes idées de lecture, partager des coups de cœur, c'est le rendez-vous privilégié entre lecteurs et bibliothécaires.

Pendant les vacances de Noël, la Médiathèque sera ouverte du jeudi au samedi, du 26 au 28 décembre et du 2 au 4 janvier.

À bientôt !

La Médiathèque depuis chez vous: www.mediatheque-canejan.net
vous donne accès à votre compte, aux nouveautés, à ses sélections, à toutes les collections, à son programme d'animations... Nous vous invitons à le découvrir ou redécouvrir!
Heures d'ouverture: mardi, jeudi, vendredi: 14h-19h, mercredi, samedi: 10h-18h
Médiathèque de Canéjan:
10 Chemin de La House - Tél. 05 56 89 38 07
Courriel: mediatheque@canejan.fr

CINEMA

Dans le cadre de «Ciné Familles», présentation des films par les enfants et apéro-sirop à l'issue des séances.
Tarif unique : 3,50 €

MARDI 28 JANVIER À 20H

« Les aventures de Robin des bois » de M. Curtiz et W. Keighley

Aventure dès 6 ans – USA 1938 – 1h42.

MARDI 18 FÉVRIER À 20H

« Alice aux Pays des merveilles » de T. Burton

Fantastique dès 6 ans – USA 2010 – 1h48.

MARDI 17 MARS À 20H

« U » de S. Elissade

Animation dès 6 ans – USA 2006 – 1h15.

L'ACCORDERIE au cœur des associations du Territoire pour fêter l'ESS

Comme chaque année désormais, l'Accorderie organise une petite fête de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) sur le territoire des Graves. Ce 15 novembre, les associations actives dans le champ de l'ESS ont donc été invitées à débattre sur le thème de : **« l'engagement associatif vecteur de solidarités »**. Après l'exposition des stands dressés par l'EVS Les Couleurs du Jeu, Episol Pessac, la Ligue des droits de l'Homme, Canéjan en Transition et la Médiathèque ont pris place autour de la table ronde le Secours Populaire, Vivre Avec, Envie Gironde, l'épicerie solidaire de Villenave, Etu'Recup et les centres sociaux de Villenave.

Aurélie Piet, économiste bordelaise, a ainsi animé un débat de grande qualité. Chacun des participants exprimant ce qui fait l'originalité de sa structure : aide alimentaire, vestimentaire, aide au logement, actions de récupération et de recyclerie, aide à l'insertion professionnelle, création de lieux et de temps d'échanges de services, souci du lien social, etc. Tous les participants ont surtout souligné l'intérêt de travailler en complémentarité les uns avec les autres, souhaitant même, pour l'avenir, la conclusion de conventions de partenariats pour aller plus loin ensemble. Nous y sommes prêts...

Plus d'infos : canejan@accorderie.fr - Tél 07 83 30 04 36 ou 09 83 09 56 87

ESC football

Dans un mélange d'averses et de soleil, les jeunes footballeurs de Canéjan ont assisté à un beau match de Football de Ligue 1 Bordeaux – Nantes le derby de l'Atlantique ce dimanche 3 novembre 2019 à 15 heures.
20 joueurs U15 / U17 de Canéjan étaient présents pour le Center Circle qui consiste à tenir le grand drapeau des Girondins de Bordeaux au centre du terrain à l'entrée des joueurs professionnels.
Les joueurs U15 / U17 étaient habillés de la même tenue et faisaient flotter de temps en temps ce lourd fanion comme une vague ou une oriflamme durant la cérémonie de présentation des joueurs qui a duré une quinzaine de minutes avant de le plier et de le porter au vestiaire (20 joueurs ne sont pas de trop !)
Ils seront encore présents lors de la rencontre contre Lyon comme ramasseurs de balles
Après un début de saison plutôt encouragent particulièrement pour les U19 et U17, l'ensemble de notre école de foot a bien défendu les couleurs du club sur les terrains girondins
Nouvelle saison, nouveaux éducateurs, nouveaux équipements et survêtements, et bientôt nouveaux maillots !
Il n'est pas trop tard pour s'inscrire (garçon ou fille dès l'âge de 5 ans) dans toutes les catégories le club recherche toujours des bénévoles et éducateurs.

Plus d'infos : escanejan@free.fr – www.escanejanfoot.com

Daniel LAFAYE vainqueur 2019 de la coupe Nouvelle Aquitaine Para karaté catégorie Aveugle.

Année prometteuse pour le SHÔTÔKAÏ

La saison 2020 sera une année riche pour l'association S.E.D !

Quatre samedis pédagogiques sont proposés au Dojo du Centre de Culture et de Loisirs du C.H.U de Bordeaux sur le site de l'hôpital Xavier Arnozan à Pessac.

Au mois de février, deux événements importants sont organisés ; les 15 et 16 février 2020, nous recevrons Bernard BILICKI, Expert fédéral 9ème dan fondateur du Karaté Jutsu et pionner du Karaté défense de la fédération Française. Les 22 et 23 février 2020, nous participerons à l'organisation du stage national de France Shôtôkaï Karaté Do à Valence dans la ligue Auvergne Rhône Alpes. Le 30 avril 2020, trois pratiquants de S.E.D se rendront à TOKYO pour un séjour touristique et Karaté Do de 22 jours avec les Senseis de Fujitse Yutenkaï de Kawasaki.

Les 28, 29 et 30 mai 2020, une délégation de S.E.D participera au stage international de PISE dirigé par les Experts Japonais de Fujitse.

Au mois de juin 2020, deux pratiquants de S.E.D seront candidats aux examens des passages de grades de la Fédération Française pour le 3ème dan et le 5ème dan.

L'association S.E.D vous propose du Karaté Do le lundi soir, de la Self défense Seniors le mercredi matin, du Bojutsu (art du bâton long) le mercredi soir, du Taï Chi le mardi soir, du Qi Gong / Do In le mercredi soir et du Yoga le vendredi après-midi.

Plus d'infos : 06 14 81 21 46 / jolivie33@gmail.com
www.artsmartiauxpessac.fr

Association de self-defense

L'association de protection de Canéjan a débuté les entraînements de SELF DEFENSE à la salle Marie-Claude CHARTREAU à GUILLEMONT (place de la Liberté d'Expression, à la House), superbe salle mise à notre disposition par la mairie. Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour appréhender la défense de vous-même, de votre famille, de vos amis lors d'une agression. Nous vous apprendrons des techniques simples à portée de tout le monde. Venez faire une séance d'essai gratuite le vendredi soir à partir de 18h. Courant 2020, nous vous proposerons également des stages à Pessac.

Plus d'infos : Eric LANGLOIS, Président au 06 68 14 00 85

Championnat du monde de MÖLKKY 2019 - Samoëns

L'équipe de Mölkky de Canéjan (Serial Quilleurs), club de l'EVS, a participé au Championnat du Monde de Mölkky 2019 à Samoëns (Haute Savoie), les 17 et 18 août 2019.

Composition de l'équipe :

- Marc SEGUIN, Guy VOLKMANN, David MILESI, Laurent (Lolo) DOUSSE

Pendant 2 jours, 176 équipes de 4 à 6 joueurs se sont affrontées, soit près de 800 joueurs(es) présents, représentant 15 nations différentes. Nous avons rencontré des équipes venant de Suisse, Finlande, Hong-Kong, et quelques Françaises, en réalisant un beau parcours jusqu'en ¼ de finale où nous nous sommes inclinés face à une équipe internationale (dont un ancien champion du monde). Nous terminons dans le « Top 8 Mondial », un résultat au-delà de nos espérances !

Le printemps de l'AÏKIDO : le chemin des quatre expériences

Chaque fois, Stéphane vient nous voir avec le sourire de celui qui a déjà marché sur le chemin : pour lui, les pratiquants doivent se sentir à l'aise sur le tapis. Pour ce stage, Stéphane nous propose quatre belles expériences. La première est celle de la découverte : il nous amène à voir ce qui n'a jamais été regardé par nous, voir avec « les yeux du dedans ». Et puis, l'expérience de la réflexion : à chaque stage de Stéphane, c'est un retour réflexif sur ce qui a été découvert. Il n'hésite pas à ralentir, ralentir encore le geste, laisser au cerveau le temps d'intégrer… Ensuite une expérience de la création : il nous faut incarner ce qui a été découvert, jouer avec ce qui vient d'être trouvé, la connexion avec le partenaire, son équilibre, son déséquilibre… Et enfin, bien entendu, ce qui est sans doute le plus important, tout au long du chemin, l'expérience du partage : partager ce qui est ressenti pour la première fois, partager ce qui est pensé pour la première fois… Partager ce qui vient d'être créé tant il est vrai que l'aïkido c'est cela, la rencontre de soi-même dans le partage avec le partenaire.

Plus d'infos : aikidocanejan.org.

Partage d'automne : stage de TAI CHI CHUAN

Tous les deux ans, l'ATCCC (association de Tai Chi Chuan de Canéjan) organise le stage régional de notre fédération (FMIPTC), animé par Denis Felus, formateur des enseignants et responsable pédagogique, médecin acupuncteur et spécialiste en énergétique.

Ce week-end d'octobre au soleil magnifique, les pratiquants sont venus de loin : Ribérac, Toulouse, Pau, Clermont-Ferrand… et nous sommes heureux de nous retrouver pour cette rencontre traditionnelle. Cette année, le thème retenu était la verticalité et la plénitude dans le mouvement. Denis Felus, comme à l'accoutumée, nous propose une approche toute en douceur et en subtilité.

Il nous amène à explorer et à jouer avec ce que nous croyons connaître. Si bien que pour tous, cette pratique est toujours une découverte et une source d'enthousiasme. Dans la belle salle de la Bergerie nous alternons les temps de travail seul et les temps de travail à deux, les temps de silence et les temps de partage.

Relier le haut et le bas, les mains et les pieds, savourer la pesanteur et le rebond dans le mouvement, se laisser respirer. Un beau programme.

Et cerise sur le gâteau, nos auberges espagnoles ont eu un beau succès.

Comme dans beaucoup de domaines, partager avec d'autres quelque chose qui a un sens donne envie de continuer à découvrir et apprendre.

À tout moment de l'année vous pouvez venir faire un essai et démarrer cette pratique douce ouverte à tous.

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE !

Françoise Bouyé, notre dévouée directrice, nous a quittés le 30 septembre pour des vacances que nous lui souhaitons longues et heureuses !
David Vanne et Noémi Roubira, nos deux piliers, ne restent pas seuls puisqu'ils ont été rejoints par Marceline Rousselle, une jeune diplômée, qui remplace maintenant notre retraitée.
L'EVS poursuit ses activités toujours aussi diversifiées et à destination de tous les publics. De nombreux événements sont déjà programmés pour 2020 comme le Ludofestival du 13 au 24 avril. Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site : https://lescouleursdujeu.wordpress.com/, à vous inscrire à notre newsletter ou à venir à notre local (Espace Rencontre, place de l'Eglise).
Nous sommes à votre écoute si vous souhaitez concrétiser un projet, participer à une activité, faire du bénévolat, jouer…

Les Couleurs du Jeu
Association Canéjan

Plus d'infos : 09 54 60 00 81
06 25 49 69 68 ou courriel :
lescouleursdujeuludo@free.fr

De nouveaux publics pour le CANÉJAN BMX CLUB

La rentrée sportive du club de Bmx de notre commune voit la création de nouveaux créneaux pour répondre à une demande toujours plus forte et élargie.

Avec les jeunes de l'IME de Pessac Alouette.

À cet effet, un groupe destiné aux adultes, en pratique loisir, a vu le jour les mercredis soirs, de 18h15 à 20h. L'occasion pour des papas et des mamans de pilotes, mais aussi de nouveaux adhérents, de découvrir la discipline avec prêt de matériel et de protection.

Il n'est jamais trop tard pour redécouvrir les sensations de notre jeunesse sur des petits vélos en montant des bosses. Un apprentissage de la technique, et du renforcement musculaire sont proposés.

À l'image de nos adultes loisirs, le club de Bmx voit ses activités se développer avec de nouveaux publics, les Instituts Thérapeutiques d'Éducation Prioritaire (ITEP) ainsi que des Instituts Médico-éducatifs.

Le club, labellisé « handi-valide », est à présent référencé au sein du comité départemental du sport adapté (CDSA), ce qui lui apporte une visibilité, pour ces structures et ces nouveaux pratiquants. Des rencontres inoubliables pour l'équipe pédagogique.

Le club poursuit ses cycles d'apprentissage du Bmx avec les écoles multi-sports de la commune, et les enfants scolarisés à l'école du Cassiot vont revenir s'initier au Bmx en fin d'année scolaire. De belles avancées en perspective.

Contact : Tél au 05 57 96 64 81 ou 06 03 59 68 77 - Site internet : comitejumelage.canejan.fr - Courriel : canejanjumelage@free.fr.

La saison 2019-2020 de C.H.B.C. démarre avec plus de 200 adhérents !

En effet, dans le souci de développer sa filière féminine, le club a vu la création d'une équipe de - 13F qui vient s'ajouter à ses équipes -18F et Senior F. Ces dernières, invaincues début le début du championnat et qualifiées pour le 3e tour de la Coupe de France, ambitionnent d'accéder au meilleur niveau départemental, puis au niveau régional.

Concernant la filière masculine, les 2 équipes Seniors évoluent aux 2 meilleurs niveaux régionaux : Pré-Nationale et Excellence. Elle compte 5 équipes jeunes allant des -11 ans aux -18 ans. À noter que l'École de Hand fonctionne, cette année, le samedi de 8h45 à 10h15.

L'École d'Arbitrage a réellement pris son essor et totalise 18 jeunes arbitres qui ont participé à une formation menée par l'Animateur « Jeunes Arbitres » du club.

Venez encourager nos équipes au gymnase Pierre Meunier le samedi ! GO C.H.B.C. !

Plus d'infos : 06 83 20 88 47 ou 06 09 34 21 38 – chbc.pole.secretariat@gmail.com – Site internet : http://club.quomodo.com/canejanhandballclub

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA MÔMERIE !

L'année 2019 a été riche en événements pour l'association La Mômerie. Cette année sera ainsi la dernière de nos trois structures : La Mômerie, l'Ile aux Enfants et la P'tite Récré, qui seront regroupées dès septembre 2020 à l'Espace Guillemont. Les travaux ont commencé et la pose symbolique de la première pierre de ce nouveau bâtiment a eu lieu le 5 octobre. Merci à tous ceux présents avec nous pour cet événement.

Cette nouvelle structure sera dirigée par Nelly Larrouy qui remplace Sophie Héligon depuis fin octobre. Nous souhaitons la bienvenue à Nelly dans cette nouvelle aventure ! Nous remercions Sophie pour le travail accompli, notamment son implication dans l'élaboration de la proposition relative à la Délégation de Service Public.

Enfin, de nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale de début octobre. C'est donc une nouvelle équipe qui accompagnera avec enthousiasme le projet de Délégation de Service Public de la nouvelle structure, l'association ayant remporté l'appel d'offre pour la gérer.

L'association La Mômerie commence donc cette rentrée 2019, pleine de projets et de nouveaux défis !

Plus d'infos : creche.lamomerie@gmail.com – Site internet : momerie.canejan.fr/

ABEM

L'Association Bordelaise d'Études Métapsychiques a été créée en 1948 par des chercheurs et ingénieurs intéressés par ce que l'on appelait à l'époque « les sciences occultes » ou phénomènes dit paranormaux parce qu'ils n'avaient aucune explication par la science. Nous continuons cette recherche lorsque nous avons la demande d'une enquête et si certaines personnes nous font part de « visions », « rêves prémonitoires » ou « flashs » selon le vocabulaire de chacun, nous avons constitué des équipes pouvant y réfléchir et, le cas échéant, communiquer nos conclusions s'il s'avère que cela peut être utile à la personne ou à la collectivité. C'est le travail de notre atelier mensuel.

Nous organisons une conférence par mois afin de s'informer collectivement aussi bien sur les traces des ovnis, la physique quantique, les grands mystiques, les sociétés dites « secrètes », la radiesthésie ou les positions des planètes, etc. C'est notre participation à l'hygiène mentale. On peut croire mais tout ne porte pas à croire.

Plus d'infos : Vous pouvez suivre nos activités sur le site https://abem.canejan.fr/ ou vous inscrire à abem.asso2@free.fr

Déjà la fin de l'année pour Lous Cardounets !

2019 a été une année riche en souvenirs : sortie Cabaret au « Mirage » dans Les Landes avec nos amis des Clubs de Cestas et de Gazinet, balade en Dordogne dans un parc au milieu des cerfs et des sangliers, anniversaire de notre création (40 ans, ça se fête bien sûr!), visite du musée de l'huître à Gujan et le tour du Bassin d'Arcachon en bateau sous un beau soleil… et une belle journée organisée par le Club « Chez Nous » de Cestas qui nous a réunis avec le Club « Jours d'Automne » de Gazinet pour notre journée des 3 Clubs.

Et puis, pendant toute l'année, notre petit loto mensuel, nos repas chaque dernier jeudi du mois pendant lesquels nous souhaitons les anniversaires de nos adhérents. À noter également notre participation aux 2 vide-greniers de la commune et au Marché de Noël avec notre velouté de potiron maison et nos 2 jambons à gagner à la tombola. Enfin, on termine l'année avec notre gastronomique repas de Noël. Et déjà 2020… avec un voyage 8 jours autour de la Corse en septembre ! Intéressé(e) ? Venez nous voir !

Contact : Salle Lous Cardounets, 8 chemin de Barbicadge CANEJAN – Tél. : 05 56 89 06 85 – Courriel : club.louscardounets@orange.fr – Site internet : cardounets.canejan.fr.

Pour tout savoir, consultez la programmation sur internet : https://cercledecanejan.wixsite.com/asso et suivez le Cercle sur Facebook (Cercle de Canéjan).

CSCS / Canéjan Solidarite Complémentaire Santé

Qui sommes nous ?

Nous sommes une association de Canéjan composée d'une équipe de bénévoles qui œuvre avec un objectif commun et avec la même détermination : **« Nous n'avons rien à vendre mais beaucoup à partager autour de valeurs humaines et sociales ».**

Une mutuelle santé pour tous avec un accès à des soins de qualité financièrement accessible : c'est la démarche et l'objectif que notre association poursuit, soutenue en cela par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Canéjan.

- Vous n'avez pas de complémentaire santé ?
- Vous allez prochainement faire valoir vos droits à la retraite ?
- Votre prestataire actuel ne vous donne pas entière satisfaction ?
- Vous êtes mal remboursé ?
- Vous payez trop cher ?
- Vous souhaitez tout simplement faire le point, comparer ?

Nous sommes en mesure de vous proposer les prestations d'**une vraie mutuelle** à dimension humaine, connue et reconnue sur le plan régional et national. De plus, critère extrêmement important pour les seniors, elle pratique dans un esprit mutualiste la **solidarité intergénérationnelle**, c'est-à-dire un tarif non évolutif en fonction de l'âge.

Une démarche appréciée :

Plus de **300 personnes** habitant Canéjan sont bénéficiaires de la Mutuelle que nous proposons.

NOS PERMANENCES : Tous les jeudis de 16h à 19h salle du Forum Résidence l'Estrante / 10, chemin de Barbicadge, 33 610 Canéjan (au Bourg)

+ d'infos : 07 68 02 65 70 – cscscanejan@gmail.com
Site internet : cscs.canejan.fr

LE CERCLE DE CANEJAN (BAR ASSOCIATIF)

Au Cercle, vous pouvez boire un coup et grignoter tous les vendredis soirs. Au Cercle, vous pouvez découvrir un groupe de musique un samedi par mois. Certes… mais ça, vous le savez déjà…

Alors, quoi d'autre ?

D'abord, le Cercle se lance dans des activités créatives : c'est l'Atelier Tricot' thé cout' que coud, qui a son petit succès un samedi après-midi par mois, avec une vingtaine de participants à chaque fois, 4 animatrices passionnées, et chacun-chacune qui arrive avec son ouvrage de couture/tricot et son gâteau, débutant ou chevronné, peu importe, tout est permis !

Ensuite, le Cercle sort de son nid douillet de la Bergerie du Courneau pour s'essayer à des événements extérieurs : bienheureux ceux qui ont profité du Festival de Fanfares en septembre, lors des Fêtes de Canéjan à la House, fanfares festives qui ont animé le forum des assos et dynamité la soirée lors d'une battle de folie entre 40 musiciens survoltés…

Et enfin, le Cercle vous proposera bientôt la saison 2 des « Scènes Ouvertes », soirées où la mini-scène du Cercle est ouverte (…) à plusieurs musiciens, acteurs et autres artistes de tout poil pour une présentation de leurs talents. Artistes, faites-vous connaître, par mail à artsdecercle@gmail.com, on vous annoncera le calendrier et les modalités de ces soirées, très appréciées l'an passé, tant par les musiciens que par le public !

MARIAGES

- CRAMOISAN Thibaut et BORDES GALAN Marine, le 20/07/2019
- FABRE Rémi et SINÉGRE Laureen, le 02/08/2019
- HACHICHA Elhem et BONIDON Cédric, le 03/08/2019
- PALASSA Mélanie et LE CORRE Marc, le 14/09/2019
- PEINTURIER Alain, André et PIGNOT Candice, Simone, Eglantine, le 21/09/2019
- VALET Mathieu et ROSEZ Laetitia, le 21/09/2019
- MEDALIN Quitterie et THOMAS Xavier, le 27/09/2019
- RAMBEAUD Pierrick et CHEVALIER Anne, le 02/11/2019

NAISSANCES

- CAZALIS Ethan Elio , le 19/07/2019
- CHAPOUTY Martin, le 22/07/2019
- CANNIZZO ITEY Matéo, le 23/07/ 2019
- VAN DER MEULEN Robin, le 02/08/2019
- CHIARANDINI LE VOURC'H Augustin Divy Nello, le 03/08/2019
- ES-SALHI Imraan, le 17/08/2019
- BECHIS Agathe, le 20/08/2019
- MEYNADIER Giulia Anaïs Corinne Christiane, le 24/08/2019
- GRANGIÉ QUERCY Élina, 02/09/2019
- PRIVAT Noëlya Marie Célia, le 05/09/2019
- ROLAND Edouard Lucien Claude, le 16/09/2019
- TABARLY Aiwen Arthur, le 16/09/2019
- FLAMANC LANSALOT Mayanah Naomie Cassandra, le 19/09/2019
- BERRIOT Toanui Benjamin Hayden, le 25/09/2019
- GALICE Hugo, le 04/10/2019
- DAGARD Lina Martha, le 10/10/2019
- PEDROZA Julien Christian Louis, le 17/10/2019
- BAUTISTA FOUSSAT Gaspard Marius Armel, le 18/10/2019
- LIEH YAO Kyle Ny Aiko, le 20/10/2019
- DE GUIO Anatole François, le 26/10/2019

DÉCÈS

- CATHELINEAU Raymond, le 10/07/2019
- CASSANG Jean, le 12/07/2019
- FAHIM-HEKMATI Teymour, le 20/08/2019
- ALEXIS Rachel veuve ANTUNES, le 12/09/2019
- FABRE Hector, le 26/09/2019
- PELLEPORT Philippe, le 10/10/2019
- BORDA Marie-Jeanne veuve HALTY, le 20/10/2019

AGENDA des manifestations culturelles et sportives DE JANVIER À AVRIL 2020

JANVIER

SAMEDI 4 : Braderie du Secours Populaire, salle du Lac Vert, de 10h à 17h
SAM. 4 ET DIM. 5 : Lâcher, Pêcheurs de l'Eau Bourde, au Lac vert
VENDREDI 10 : Cérémonie des Vœux à la population, au centre Simone Signoret, à 18h30
VENDREDI 10 : Quiz, Brain Quizz Storming, salle Lous Cardounets, de 20h à 00h00
SAMEDI 11 : Conférence de l'ABEM « Ovni(s) et IIIème Reich », au Cassiot, à 14h30
SAMEDI 11 : « Macha Gharibian Trio » (Jazz vocal), centre Simone Signoret, à 20h30
MERCREDI 15 : « Des yeux pour te regarder » (spectacle musical, 3/6 ans), centre Simone Signoret, à 10h30 et 15h
SAMEDI 18 : Incroyables Réparateurs, à l'EVS, de 10h à 12h
SAMEDI 18 : Soirée Jeux, Ludothèque, Salle Lous Cardounets, de 16h à 1h
SAMEDI 25 : Atelier de l'ABEM « Lu, vu, entendu », salle de danse de la Bergerie, à 14h30
SAMEDI 25 : Théâtralire, à la Médiathèque, à 18h
SAMEDI 25 : « Titre définitif » (magie chantée et déjantée), centre Simone Signoret, à 20h30

FÉVRIER

SAMEDI 1ER : Braderie du Secours Populaire, salle du Lac Vert, de 10h à 17h
SAMEDI 1ER : Conférence de l'ABEM «Edgard Cayce et ses prédictions sur la santé », au Cassiot, à 14h30
DU LUNDI 3 AU VENDREDI 14 : Festival Méli Mélo (20e éd. / théâtre de marionnettes et de formes animées)
SAM. 8 AU LUN. 10 : Lâcher payant, Pêcheurs de l'Eau Bourde, au Lac vert
JEUDI 13 : Repas annuel du Club Lous Cardounets, à la Bergerie du Courneau
SAMEDI 15 : Incroyables Réparateurs, à l'EVS, de 10h à 12h
SAMEDI 15 : Soirée Jeux, Ludothèque, Salle Lous Cardounets, de 16h à 1h
MARDI 18 : « Ciné Familles : Alice au Pays des Merveilles », Centre Simone Signoret, à 20h
SAMEDI 22 : Atelier de l'ABEM « Lu, vu, entendu », salle de danse de la Bergerie, à 14h30
SAM. 22 ET DIM. 23 : Lâcher, Pêcheurs de l'Eau Bourde, au Lac vert
VENDREDI 28 : Soirée, Nos Amis de l'Himalaya, Chênaie du Courneau, à 19h30
DU SAM. 29 AU SAM. 14/03 : Tounoi Jeunes, Tennis Club de Canéjan, salle de la Garennotte
SAMEDI 29 : Loto, ESC Football, au Gymnase Pierre Meunier, à 20h30

MARS

SAMEDI 7 : Braderie du Secours Populaire, salle du Lac Vert, de 10h à 17h
SAMEDI 7 : Conférence de l'ABEM «Réflexion sur les voyances et les prédictions », au Cassiot, à 14h30
DIMANCHE 8 : Concours annuel, Pêcheurs de l'Eau Bourde, au Lac vert
VENDREDI 13 : Quiz, Brain Quizz Storming, salle Lous Cardounets, de 20h à 00h00
DU VEND. 13 AU DIM. 15 : Tounoi de Warhammer, Ludothèque, Bergerie du Courneau
SAM. 14 ET DIM. 15 : Lâcher / Ouverture de la truite, Pêcheurs de l'Eau Bourde, au Lac vert
SAMEDI 14 : Carnaval (thème : BD), au Bourg, à partir de 14h30
DIMANCHE 15 : 1er tour des Elections municipales
MARDI 17 : « Ciné Familles : U », Centre Simone Signoret, à 20h
SAMEDI 21 : Incroyables Réparateurs, à l'EVS, de 10h à 12h
SAMEDI 21 : Soirée Jeux, Ludothèque, Salle Lous Cardounets, de 16h à 1h
SAMEDI 21 : Atelier de l'ABEM « Lu, vu, entendu », salle de danse de la Bergerie, à 14h30
DIMANCHE 22 : 2nd tour des Elections municipales
MERCREDI 25 : « Black Boy » (théâtre, musique, dessin), centre Simone Signoret, à 20h
VENDREDI 27 : « Alexis HK / Comme un ours » (concert), centre Simone Signoret, à 20h30

AVRIL

MERCREDI 1ER : « Je me réveille» (concert pop – 6 mois/3 ans), centre Simone Signoret, à 10h30 et 16h
SAMEDI 4 : Braderie du Secours Populaire, salle du Lac Vert, de 10h à 17h
DIMANCHE 5 : Repas des Aînés, au centre Simone Signoret, à 11h30
MERCREDI 8 : « Après l'hiver » (dessin, projection, marionnettes / dès 3 ans), centre Simone Signoret, à 10h30 et 15h
DU LUN. 13 AU VEND. 24 : Ludofestival, Les Couleurs du jeu, à la Bergerie du Courneau
MERCREDI 15 : « les secrets d'un gainage efficace » (théâtre / dès 15 ans), centre Simone Signoret, à 20h30
SAMEDI 25 : Loto, ESC Football, au Gymnase Pierre Meunier, à 20h30

GROUPE **MAJORITAIRE « Merci ! »**

ALAIN MANO,
PREMIER ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE
GROUPE MAJORITAIRE « CANÉJAN POUR TOUS »

À quelques mois de la fin d'une aventure qui aura duré presque 20 ans, je tenais à m'adresser à celles et ceux qui m'ont accompagné tout au long de ces 3 mandats. Merci tout à d'abord à tous ces élu(e)s, mes collègues, qui ont œuvré pour notre commune et avec qui j'ai eu plaisir à travailler. Tout au long de ces années, nous avons eu à cœur de servir l'intérêt général avec respect, équité et pragmatisme.

Merci à l'ensemble des personnels municipaux et intercommunaux, et notamment aux agents qui font vivre intensément l'offre culturelle sur notre commune, à travers le centre Simone Signoret et la Médiathèque, qui relèvent encore, jusqu'au mois de mars, de ma délégation.
Merci également à mes collaboratrices directes, Élisabeth, puis Magalie, pour m'avoir supporté tout au long de ces années !

Merci enfin à tous les bénévoles associatifs qui font la richesse de notre tissu social. Vous qui avez toujours la volonté d'aider, qui allouez tant de temps aux autres et qui partagez votre savoir-faire et vos bons conseils avec un grand esprit d'équipe, je vous offre aujourd'hui mes plus sincères remerciements. Merci d'être à l'écoute des besoins de nos concitoyens et de toujours agir selon leurs capacités. Merci pour votre altruisme et votre soutien, votre engagement et votre dévouement auprès des Canéjanaises et des Canéjanais. Merci pour votre implication, votre créativité et votre participation active aux différentes activités communales. Merci pour votre bonne humeur, votre sourire et le grand respect dont vous faites preuve !

Merci à toutes et à tous pour la grande qualité des échanges et des relations qui ont ponctué ces 19 années. La fonction est passionnante et la mission fut exaltante !

GROUPE **MINORITAIRE**

BRIGITTE ROCHELEMAGNE ET SYLVAIN REMY
CONSEILLERS MUNICIPAUX « POUR CANÉJAN, CHANGEONS ENSEMBLE »

LES REPRÉSENTANTS DE LA LISTE « POUR CANÉJAN, CHANGEONS ENSEMBLE »
N'ONT PAS SOUHAITÉ S'EXPRIMER.»

VOUS SOUHAITEZ PROFITER DE
CET ESPACE POUR **COMMUNIQUER** ?

contactez notre régie publicité
Anne-Laure Dumeaux
06 08 91 01 79 - 05 57 30 09 15